

GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
Société anonyme au capital de 3.577.010 euros
Siège Social : Toulouse (31) Avenue Jean Baylet
R.C.S Toulouse B 570 804 542

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt juin à 11h00 heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Jean-Michel BAYLET préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Victoria BAYLET est appelée comme scrutateur.

Monsieur François MEILLAN est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur Diego DECHELOTTE, représentant KPMG SA, Commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué est présent.

Monsieur Emmanuel KAUFMANN, représentant KAUFMANN & ASSOCIES, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Assistent également à la réunion, régulièrement convoqués :

Messieurs Alain MALLET, Secrétaire du Comité Social et Economique et Jérôme REUILLE, élu du Comité Social et Economique.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant votés par correspondance possèdent 16.527 actions, et que le quorum requis pour la validité des délibérations est atteint, soit plus du quart des actions ayant droit de vote pour les décisions en matière ordinaire.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- la liste des actionnaires ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés (ainsi que les formulaires de vote par correspondance) ;
- les copies et les récépissés postaux d'envoi recommandé des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie et le récépissé postal d'avis de réception de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes ;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2024 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le rapport sur la gestion du groupe ;
- les comptes consolidés ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice et sur les comptes consolidés ;
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- la copie des documents adressés aux actionnaires sur leur demande ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ;
- Approbation des comptes annuels et quitus aux administrateurs ;
- Rapport de gestion du groupe ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225.38 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Renouvellement de mandat d'un administrateur ;
- Renouvellement de mandat de Commissaires aux Comptes ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes.

Le Président donne ensuite la parole aux Commissaires aux comptes qui procèdent à la lecture de leur rapport général et de leur rapport spécial.

Le Président donne aussi lecture du rapport sur la gestion du Groupe, puis il rend la parole aux Commissaires aux comptes pour la lecture de leur rapport sur les comptes consolidés.

Le Président remercie les Commissaires aux comptes et leur renouvelle sa confiance.

Il déclare que le bilan, le compte de résultats, leurs annexes et les comptes consolidés, ont été communiqués au Comité Social et Economique.

Puis, Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 Décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39,4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 127.998 €.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion du groupe et le rapport des Commissaires aux comptes, l'Assemblée approuve les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations retracées dans ces comptes et rapports.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 225-38 du Code de Commerce, approuve et ratifie les autorisations données par le Conseil d'Administration à l'effet de passer ces conventions.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale n'approuve pas la proposition du Conseil d'Administration quant à l'affectation du résultat net de l'exercice d'un montant de 710.252 € au compte de report à nouveau.

L'Assemblée Générale décide de distribuer aux actionnaires un dividende net de 72 € par action soit un montant de 1.203.480 € pour les 16.715 actions composant le capital social de la société, par affectation du bénéfice net de l'exercice d'un montant de 710.252 €, et prélèvement de la somme de 493.228 € sur le report à nouveau.

Elle prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué
2022	1.504.350 €
2023	0 €
2024	0 €

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à 100.386 € le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs pour l'exercice en cours.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Alain CHATILLON arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix, à l'exception de Alain CHATILLON qui ne prend pas part au vote.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constatant que le mandat de Commissaire aux comptes de KPMG SA arrive à son terme, décide de le renouveler pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Pour : 16 527 voix

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Le Président déclare la séance levée à 12h00 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Certifié conforme à l'original
Fait à Toulouse, le 20 juin 2025

Le Président



Jean-Michel BAYLET

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 570804542 Code activité (NAF) 5813Z

Désignation et adresse du déclarant :

SA GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

-1 AVENUE JEAN BAYLET

TOULOUSE Cedex 9 31095 FR

Téléphone

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

☐

Code monnaie : EUR

Désignation du conseil :

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Fait le 08/07/2025

Handwritten signature

Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 570804542 Code activité (NAF) 5813Z

Désignation et adresse

SA GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
 -1 AVENUE JEAN BAYLET
 TOULOUSE Cedex9 31095 FR
 Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF) IS1
 Catégorie fiscale BI
 Régime fiscal : RN
 Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS) IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N : 01/01/2024
 Date de clôture de l'exercice ou période N : 31/12/2024
 Durée de l'exercice ou période N : 12
 Date d'arrêté provisoire des comptes :
 Date de clôture de l'exercice ou période N-1 31/12/2023 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
 Durée de l'exercice ou période N-1 : 12 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)
 Date limite de dépôt de la déclaration : 15/05/2025

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : AVENUE JEAN BAYLET 31095 TOULOUSE Cedex 9 Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2024	Exercice N-1
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de développement	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	87 960	92 587
	Fonds commercial (1)	AH	AI	149 793	157 793
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	225 102	284 317
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	34 738	36 018
	Constructions	AP	AQ	2 770 294	2 376 081
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 345 739	5 871 610
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	480 212	550 884
	Immobilisations en cours	AV	AW	302 848	256 851
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	29 855 870	30 172 570
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	4 080	4 367
	Autres titres immobilisés	BD	BE	2 451 808	402 773
	Prêts	BF	BG	3 165 579	3 444 607
	Autres immobilisations financières	BH	BI	1 527 251	1 716 897
	TOTAL (II)	BJ	BK	46 401 276	45 367 356
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	575 607	815 767
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	11 749 203	12 618 954
	Autres créances (3)	BZ	CA	17 276 585	18 864 351
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	1 229 952	529 952
	Disponibilités	CF	CG	14 991 257	10 415 816
	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	1 183 999	1 109 041
	TOTAL (III)	CJ	CK	47 006 603	44 353 881
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion actif (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	93 407 879	89 721 237
Renvois : (1) Dont droit au bail 141 793		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	387 863	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☐

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 3 577 010)			DA	3 577 010	3 577 010	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	576 239	576 239	
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	357 701	357 701	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)			DG	6 067 781	6 067 781	
	Report à nouveau			DH	8 983 286	7 588 789	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	710 252	1 394 498	
	Subventions d'investissement			DJ	1 593 259	1 803 697	
	Provisions réglementées			DK	8 097 260	7 774 848	
	TOTAL (I)			DL	29 962 788	29 140 562	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	3 339 313	2 594 218	
	Provisions pour charges			DQ	305 597	564 816	
	TOTAL (III)			DR	3 644 910	3 159 034	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 427 339	3 511 083	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	9 388	10 288	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	11 834 212	12 198 969	
	Dettes fiscales et sociales			DY	6 216 617	6 521 527	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	99 024	235 507	
	Autres dettes			EA	33 369 950	30 768 948	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	3 843 651	4 175 318	
	TOTAL (IV)			EC	59 800 180	57 421 641	
	Écarts de conversion passif (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	93 407 879	89 721 237	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Écart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	56 736 093	54 779 127	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☐

			Exercice N				Exercice N-1		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	4 076	FB		FC	4 076	840
	Production vendue	biens	FD	40 877 797	FE		FF	40 877 797	41 968 334
		services	FG	40 621 675	FH		FI	40 621 675	41 574 870
	Chiffres d'affaires nets		FJ	81 503 548	FK		FL	81 503 548	83 544 043
	Production stockée						FM		
	Production immobilisée						FN		
	Subventions d'exploitation						FO	2 594 289	3 261 390
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	285 542	228 983
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 485 141	1 435 694
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	85 868 519	88 470 111
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS		
	Variation de stock (marchandises)						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	3 688 274	4 339 887
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	240 160	164 647
	Autres achats et charges externes (3)						FW	57 849 929	58 973 672
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	787 820	795 032
	Salaires et traitements						FY	12 599 854	12 721 886
	Charges sociales (10)						FZ	5 386 763	5 718 802
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 163 805	1 575 277
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	18 649	1 817	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	904 013	29 218	
	Autres charges (12)						GE	627 270	387 730
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	83 266 538	84 707 969
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 601 981	3 762 142
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	10 434	23 971
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	136 849	83 347
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		59
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	26 010	31 840
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	779 424	609 181
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	805 434	641 081	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	663 363	895 723
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 235 254	973 975
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 898 617	1 869 698
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 093 183)	(1 228 617)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 382 384	2 474 149	

DGFIP N° 2053 2025

Néant

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3					
INCO	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	4 629 806	KE		KF			
CORP	Terrains							KG	36 018	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9			KJ	267 236	KK		KL			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1			KM	2 813 855	KN		KO	703 855		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2			KP	310 614	KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	29 280 812	KT		KU	173 366		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	814 606	KW		KX	3 560			
		Matériel de transport					KY	49 754	KZ		LA	9 467			
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	2 097 047	LC		LD	12 357				
	Emballages récupérables et divers					LE		LF		LG					
	Immobilisations corporelles en cours							LH	256 851	LI		LJ	230 184		
	Avances et acomptes							LK		LL		LM			
	TOTAL III							LN	35 926 794	LO		LP	1 132 789		
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T			
	Autres participations							8U	34 319 954	8V		8W	333 300		
	Autres titres immobilisés							1P	645 383	1R		1S	2 071 545		
	Prêts et autres immobilisations financières							1T	5 161 504	1U		1V	57 527		
	TOTAL IV							LQ	40 126 841	LR		LS	2 462 372		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	80 683 441	ØH		ØJ	3 595 162			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions Par virement de poste à poste 1		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4					
INCO	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO		LV		LW	4 629 806	IX	
CORP	Terrains							IP		LX	1 281	LY	34 738	LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA	9 391	MB	257 846	MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	3 517 710	MF			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS	5 201	MG		MH	305 414	MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	611	MJ		MK	29 453 568	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU	40 827	MM		MN	777 339	MO			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	59 221	MR			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	3 124	MS		MT	2 106 279	MU				
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours							MY	184 187	MZ		NA	302 848	NB	
	Avances et acomptes							NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III							IY	244 621	NG		NH	36 814 962	NI	
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations							IØ	287	ØX		ØY	34 652 967	ØZ	
	Autres titres immobilisés							I1	9 147	2B		2C	2 707 781	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières							I2	526 201	2E		2F	4 692 830	2G	
	TOTAL IV							I3	535 635	NJ		NK	42 053 578	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	780 257	ØL	83 498 346	ØM		

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2025 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☒

Exercice N clos le : 31/12/2024

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY			EL		EM		EN	
Fonds commercial	RE	64 000		RF	8 000	RI		RJ	72 000
Autres immobilisations incorporelles	PE	4 031 109		PF	63 842	PG		PH	4 094 951
TOTAL I	RK	4 095 109		RM	71 842	RN		RO	4 166 951
Terrains	PI			PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	267 236	PN		PO	9 391	PQ	257 846
	Sur sol d'autrui	PR	479 143	PS	303 483	PT		PU	782 626
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	269 245	PW	6 160	PX	5 201	PY	270 204
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	23 409 203		QA	699 237	QB	611	QC	24 107 829
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	663 710	QE	24 495	QF	40 483	QG	647 722
	Matériel de transport	QH	43 917	QI	6 150	QJ		QK	50 067
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 702 895	QM	65 066	QN	3 124	QO	1 764 838
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	26 835 350	QV	1 104 590	QW	58 810	QX	27 881 130
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	30 930 459		ØP	1 176 432	ØQ	58 810	ØR	32 048 081

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2	82 034	S3		S4	(82 034)
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7	410 544	T8		T9	(410 544)
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am, divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1	9 904	W2		W3	(9 904)
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6	502 481	X7		X8	(502 481)
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT	502 481	NU		NV	(502 481)
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW		Total général non venant (NS + NT + NU)			NY		502 481	Total général non venant (NW - NY)		NZ		(502 481)	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						ZP		ZS	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	6 274 848	TM	677 588
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	1 500 000	TP	1 000 000
	TOTAL I	3Z	7 774 848	TS	1 000 000
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	656 218	4B	1 054 013
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	284 816	EP	259 219
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	2 218 000	5W	336 800
	TOTAL II	5Z	3 159 034	TV	1 390 813
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N		6P	
	Sur comptes clients	6T	193 579	6U	18 649
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	578 750	6Y	
	TOTAL III	7B	5 157 955	TY	682 012
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	16 091 838	UB	3 072 825
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	922 662	UF
		- financières	UG	663 363	UH
		- exceptionnelles	UJ	1 486 800	UK

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e d

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☐

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	4 080			UM			UN	4 080	
	Prêts (1) (2)			UP	3 165 579			UR	339 404		US	2 826 175	
	Autres immobilisations financières			UT	1 527 251			UV	192 459		UW	1 334 792	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	211 685			211 685					
	Autres créances clients			UX	11 748 168			11 748 168					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	7 165			7 165					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	5 827			5 827					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 361 266			1 361 266				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	31 201			31 201				
	Groupe et associés (2)			VC	15 728 707			15 728 707					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	142 420			142 420					
	Charges constatées d'avance			VS	1 183 999			1 183 999					
	TOTAUX			VT	35 117 347			VU	30 952 300			VV	4 165 047
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4			
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	4 427 339		1 363 251		2 537 599		526 488		
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	9 388		9 388						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	11 834 212		11 834 212						
Personnel et comptes rattachés				8C	2 797 811		2 797 811						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	2 205 021		2 205 021						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés		8E										
			VW		1 078 840		1 078 840						
			VX										
			VQ		134 944		134 944						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	99 024		99 024						
Groupe et associés (2)				VI	32 279 777		32 279 777						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 090 174		1 090 174						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	3 843 651		3 843 651						
TOTAUX				VY	59 800 180		VZ	56 736 093		2 537 599		526 488	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	2 000 000		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 080 606								

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/12/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	710 252
					WB	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		XE	127 998
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	1 551 995		
	Amendes et pénalités		WJ	6 008		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-B)		XX		XW	1 558 003
	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7	726 929	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL	155 947	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0%		K7	155 947
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		I8	
					ZN	650 000
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				WN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		WO	
		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		XR	
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		WQ	414 427
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
				WR	4 343 555	
				WS		
TOTAL I				WT	117 206	
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WU	1 075 153	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.				WV		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WH		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs		WP	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WW	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				XB	
	Régime des sociétés mères et des filiales				I6	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		{ Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		WZ	
					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				ZX	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*				ZY	
	Majoration d'amortissement				XD	
					XF	
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles 44 series		L2			
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 series A)		L5			
	Zone franche urbaine - TB (art. 44 octies A)		ØV			
	Zone de restructuration de la défense (44 septies)		PA			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP			
	Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)		XC			
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quinquies A)		HT			
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC			
Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)				XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL			
	Dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite		YH			
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
Créance dégagée par le report en arrière du déficit		ZI				
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2		
TOTAL II				XH	1 435 839	
III. RÉSULTAT FISCAL				XJ		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	2 907 716			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL		
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	2 907 716	XO		

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1er bis al. 2 du CGI			ZV	919 590	ZW 943 864
Provisions pour risques et charges					
CP longue maladie			8X	25 269	8Y 29 218
			8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9B	25 269	9C 29 218
Provisions pour dépréciation					
			9D		9E
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9H		9J
Charges à payer					
C3S			9K	103 992	9L 102 071
Participation			9M	503 144	9N
			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9S	607 136	9T 102 071
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	1 551 995	YO 1 075 153
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☐

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	7 588 789	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 394 498		Dividendes		ZD	
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE		
					Report à nouveau	ZF		
						ZG	8 983 286	
	TOTAL I	ØF	8 983 286		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	8 983 286
					TOTAL II			

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7	1 930 626	YQ	1 365 651
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	15 508 358
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		XQ	1 665 327
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	6 387 981
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	16 486 020
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		ST	17 802 244
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	57 849 929
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS		9Z	787 820
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	787 820
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	8 086 104
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	8 169 872
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)				ØB	12 954 829
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'impôt				ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK	4,16 %
	- Numéro de centre de gestion agréé	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-01 Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise dotée d'un statut de PME				RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	2 907 716	Plus-values à 15 %	JK	
				Plus-values à 19 %	JM	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN	
				Plus-values à 19 %	JP	
				Imputations	JL	
				Imputations	JC	243 480
RÉGIME DE GROUPE *				Plus-values à 0 %	JO	
				Plus-values à 0 %	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère		JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	37928001900033
2 si société filiale						

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1	Logiciels				
	2	Terrains et agencements	1 281			1 281
	3	Bâtiments	9 391	9 391		
	4	Installations industrielles, adri	5 201	5 201		
	5	Matériel industriel				
	6	Installations spécifiques et spé	611	611		
	7	Installations immo en location	40 827	40 483		344
	8	Mat transports				
	9	Mat bureau et Mobilier	668	668		
	10	Mat publicité	2 456	2 456		
	11	Autres participations				
	12	Autres titres immobilisés	9 147			9 147

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxables à 19 % (1)
				10			
7		8	9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	11
I - Immobilisations *	1						
	2	1 184 (97)	(97)				
	3	8 679	8 679	8 679			
	4	4 807	4 807	4 807			
	5	565	565	565			
	6						
	7	20 495	20 151	20 151			
	8	2 270	2 270	2 270			
	9						
	10						
	11						
	12	29 150	20 003	20 003			
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisé	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				(650 000)	
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)		56 378			(650 000)	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ☐						

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DGFIP N° 2059-B 2025

Néant ☒ X

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS	
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.	
☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☒

- (1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 % (2)

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8%	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Néant ☒

Exercice ouvert le : 01/01/2024 et clos le : 31/12/2024

Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	
-----------------------------	-----------------------------	----	--

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
---	----	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	
--	----	--

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	BY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	du GY	au GZ
Date de cessation	HR	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2025

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 57080454200365

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

ADRESSE (voie) AVENUE JEAN BAYLET

CODE POSTAL 31095 VILLE TOULOUSE Cedex 9

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	16 503
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	14	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	212
Total des lignes P1 + P2	P5	16	Total des lignes P3 + P4	P6	16 715

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination OCCITANE DE COMMUNICATION

N° SIREN (si société établie en France) 379280019 % de détention 96,24 Nb de parts ou actions 16 087

Adresse : N° Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31300 Commune TOULOUSE Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom de famille

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom de famille

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 57080454200365

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

ADRESSE (voie) AVENUE JEAN BAYLET

CODE POSTAL 31095

VILLE TOULOUSE Cedex 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SAS Dénomination DEPECHE EVENTS

N° SIREN (si société établie en France) 519158380 % de détention 100,00

Adresse : N° . Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095

Commune TOULOUSE CEDEX 9

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination MIDI OLYMPIQUE

N° SIREN (si société établie en France) 314504762 % de détention 97,50

Adresse : N° . Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095

Commune TOULOUSE CEDEX 9

Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination LA DEPECHE INTERACTIVE

N° SIREN (si société établie en France) 418594867 % de détention 35,00

Adresse : N° . Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095

Commune TOULOUSE CEDEX 9

Pays FR

Forme juridique EURL Dénomination PROSERVICES

N° SIREN (si société établie en France) 452000540 % de détention 100,00

Adresse : N° . Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095

Commune TOULOUSE CEDEX 9

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination DEPECHE HEBDOS

N° SIREN (si société établie en France) 426480083 % de détention 100,00

Adresse : N° 35 Voie RUE DE LA REPUBLIQUE

Code Postal 12200

Commune VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

Pays FR

Forme juridique SASU Dénomination MEDIAS DE PROXIMITE

N° SIREN (si société établie en France) 562780015 % de détention 100,00

Adresse : N° . Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095

Commune TOULOUSE CEDEX 9

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination L'OCCITANE D'IMPRIMERIE

N° SIREN (si société établie en France) 438649527 % de détention 100,00

Adresse : N° . Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095

Commune TOULOUSE CEDEX 9

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination LA DEPECHE NEWS

N° SIREN (si société établie en France) 441121191 % de détention 100,00

Adresse : N° . Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095

Commune TOULOUSE CEDEX 9

Pays FR

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 57080454200365

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

ADRESSE (voie) AVENUE JEAN BAYLET

CODE POSTAL 31095

VILLE TOULOUSE Cedex 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SNC Dénomination EVELYNE TOULOUSE

N° SIREN (si société établie en France) 442949533

% de détention 90,00

Adresse : N° . Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31100

Commune TOULOUSE

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination MIDOL SPORTS

N° SIREN (si société établie en France) 830390134

% de détention 100,00

Adresse : N° . Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095

Commune TOULOUSE CEDEX 9

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination VIA OCCTIANIE

N° SIREN (si société établie en France) 898561741

% de détention 100,00

Adresse : N° . Voie AVENUE JEAN BAYLET

Code Postal 31095

Commune TOULOUSE CEDEX 9

Pays FR

Forme juridique SA Dénomination SOCIETE DU JOURNAL MIDI LIBRE

N° SIREN (si société établie en France) 456801158

% de détention 97,93

Adresse : N° . Voie RUE DU MAS DE GRILLE

Code Postal 34430

Commune SAINT JEAN DE VEDAS

Pays FR

Forme juridique SA Dénomination DES GAZETTES ASSOCIEES

N° SIREN (si société établie en France) 342347895

% de détention 33,84

Adresse : N° 13 Voie PLACE DE LA COMEDIE CS 39530

Code Postal 34960

Commune MONTPELLIER CEDEX 2

Pays

Forme juridique SAS Dénomination GAMA

N° SIREN (si société établie en France) 751417122

% de détention 20,00

Adresse : N° 9 Voie RUE HUYSMANS

Code Postal 75006

Commune PARIS 6

Pays

Forme juridique SAS Dénomination ROSE

N° SIREN (si société établie en France) 910141183

% de détention 33,33

Adresse : N° 28 Voie RUE DUPONT

Code Postal 31500

Commune TOULOUSE

Pays

Forme juridique SAS Dénomination MY SAM CAB

N° SIREN (si société établie en France) 817548027

% de détention 13,09

Adresse : N° 8 Voie AV PIERRE GILLES DE GENNES

Code Postal 81000

Commune ALBI

Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 57080454200365

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

ADRESSE (voie) AVENUE JEAN BAYLET

CODE POSTAL 31095

VILLE TOULOUSE Cedex 9

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

17

Forme juridique SAS Dénomination 1861

N° SIREN (si société établie en France) 984274902 % de détention 66,66

Adresse : N° 5 Voie place du Capitole

Code Postal 31000 Commune TOULOUSE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
S.A au capital de 3.577.010 euros
Siège Social : Toulouse (31) Avenue Jean Baylet
R.C.S Toulouse B 570 804 542

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale annuelle en application des statuts et de la Loi sur les sociétés commerciales pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de notre activité et des perspectives d'avenir, et aussi soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport. Les convocations prescrites par la Loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Tendances générales du Groupe et points significatifs

1. Une transformation structurelle toujours en cours

Le secteur de la presse écrite en France poursuit sa mutation profonde, amorcée il y a déjà une vingtaine d'années. Le recul durable de la diffusion papier se confirme, affectant l'ensemble des titres, nationaux comme régionaux. Selon les chiffres de l'ACPM, la diffusion papier a baissé de près de -5 à -10 % par an ces dernières années. La spécificité de l'année 2024, réside dans le recul de l'abonnement papier (entre -5 et -7%), alors que ce canal était plus résilient que la VAN. Cette érosion est principalement due aux changements d'usage, mais nous nous interrogeons

également sur les effets de l'inflation qui obligent nos lecteurs à réaliser des arbitrages budgétaires qui pourraient nous être défavorables.

2. Une transition numérique accélérée, mais encore déséquilibrée

Face à cette réalité, l'ensemble des groupes de presse accélère sa transformation numérique. Si l'audience des sites et applications d'information atteint aujourd'hui des niveaux très élevés, monétiser efficacement ces audiences reste un défi. Les revenus publicitaires numériques sont largement captés par les grandes plateformes (Google, Meta, Amazon...), tandis que le développement des abonnements numériques progresse, mais reste encore loin de compenser les pertes du print.

Dans ce contexte, notre Groupe tire particulièrement son épingle du jeu, grâce à la mise en place d'une stratégie digitale à succès depuis une quinzaine d'années. Ainsi nous poursuivons nos investissements dans l'innovation éditoriale, l'intelligence artificielle générative, la personnalisation de l'information, l'audio et la vidéo. Cependant, la rentabilité du numérique demeure fragile, avec une tension constante entre innovation technologique, qualité éditoriale et viabilité économique.

3. Un marché publicitaire qui se tend

La période "euphorique" de l'après COVID-19 est terminée. Pour la première fois depuis 5 ans, nous observons une stagnation de nos revenus publicitaires sur 2024. Le contexte anxiogène, lié aux situations politiques nationales et l'instabilité internationale conduisent les annonceurs à faire preuve d'attentisme dans leurs investissements de communication. Cette situation semble malheureusement se poursuivre en ce début d'année 2025.

Pour autant, grâce à la transformation de notre modèle de "régie", en mode "agence", intervenu en 2017, evelyne Pôle Ouest demeure sur la première marche du podium de la PQR, et nous sommes les seuls en croissance vs 2019. Là aussi, si la situation est satisfaisante, et je tiens à en féliciter les équipes d'evelyne, elle n'en demeure pas moins fragile.

4. Une restructuration toujours en cours

Les coûts de production, notamment liés à l'impression et à la distribution (hausse du prix du papier, réorganisation du réseau postal, évolution du modèle de Presstalis devenu France Messagerie), pèsent lourdement sur les comptes des entreprises. Dans ce contexte, de nombreux groupes ont engagé ou poursuivi des plans d'économies et de réorganisation, parfois accompagnés de tensions sociales.

En ce qui nous concerne, nous travaillons main dans la main avec les partenaires sociaux pour gérer les nécessaires restructurations de notre métier traditionnel. Grâce à un dialogue efficace et responsable, nous réussissons à adapter nos charges à nos revenus et ainsi maintenir notre modèle économique à l'équilibre.

5. Un rôle essentiel des titres régionaux dans le lien démocratique

Enfin, dans ce contexte complexe, je tiens à rappeler que la presse quotidienne régionale (PQR) conserve un rôle fondamental dans l'aménagement démocratique du territoire. Les titres régionaux demeurent les premiers relais d'information de proximité, jouissant souvent d'un lien de confiance plus fort avec leurs lecteurs que les grands titres nationaux. Ce rôle de lien social et citoyen constitue un atout stratégique majeur, qu'il convient de préserver et de renforcer.

C'est dans cet objectif que nous poursuivons une politique de diversification ambitieuse, qui doit nous permettre de trouver des nouveaux revenus qui viennent compenser la baisse de nos médias papier. De ce point de vue-là, l'année 2024 a été particulièrement prolifique pour notre Groupe, comme je vous l'expliquerai en suivant.

Passons maintenant à la situation de l'entreprise.

En 2024, une nouvelle étape a été franchie dans la transformation numérique du Groupe, qui a démontré sa capacité à réinventer ses formats, pour s'adapter aux nouvelles attentes du marché et capter des audiences toujours plus larges et diversifiées.

Cela s'est d'abord concrétisé par la création d'un desk vidéo afin de répondre aux nouveaux comportements des internautes qui consomment désormais à 80% de la vidéo, au point que ce format publicitaire soit devenu le premier en France. Notre objectif est que tous les sujets présents en partie haute de la page d'accueil du site soient systématiquement accompagnés d'une vidéo.

Pour y parvenir, nous avons recruté un chef du pôle vidéo, Sébastien Olland, ancien rédacteur en chef-adjoint de « Brut » (média leader sur les réseaux sociaux), et nous nous sommes appuyés sur l'expérience de notre télévision locale via Occitanie en mutualisant des ressources humaines. Cette synergie nous a aussi aidés à réduire significativement le déficit de cette chaîne, même s'il demeure encore trop important.

L'année a également été marquée par une forte progression de notre présence sur les réseaux sociaux. Nous avons créé de nouveaux formats éditoriaux spécifiquement pensés pour capter de l'audience sur ces plateformes. Celle-ci a connu une croissance spectaculaire passant de quasiment rien, à 235 millions de vues en seulement six mois, soit une moyenne de 39 millions de vues par mois depuis juillet. Cela nous a permis d'accroître de +80% notre nombre de followers (communautés Facebook, Insta, TikTok) depuis le 1^{er} juillet et de toucher un public plus jeune, que nous désespérions de compter parmi nos lecteurs.

L'objectif est désormais de monétiser cette audience, notamment à travers des formats de « brand content » adapté aux attentes des annonceurs. L'enjeu est de trouver un relais de croissance aux recettes traditionnelles de l'open web, dont le potentiel de développement semble désormais avoir atteint une asymptote.

C'est aussi dans cette optique qu'en juillet, nous avons pris une participation de 3% dans le capital de DC Company (Konbini, Le Gorafi, Her Story, C'est qui la boss...). Cette opération devrait être un accélérateur de notre développement dans le domaine de la vidéo et des réseaux sociaux.

Il est donc indispensable de poursuivre la diversification de nos revenus : c'est dans cette volonté que s'inscrit la reprise en février 2024 de la brasserie LE BIBENT, à la barre du Tribunal de Commerce de Toulouse, en association avec le Groupe Esprit Pergo.

Le Rose Festival a ajouté une quatrième journée qui lui a permis de dépasser la barre des 100.000 festivaliers, faisant ainsi son entrée dans le top 10 des festivals français. Il confirme sa rentabilité, quand nombre de festivals ont souffert d'une conjoncture difficile en 2024. Cette réussite nous a encouragé à poursuivre notre développement dans le monde du festival et du spectacle vivant et nous avons entamé des discussions en vue d'acquérir la société Fadas Event, propriétaire de la marque Les Déferlantes, festival qui se déroule au Barcarès, a 18 ans d'existence et réalise un chiffre d'affaires de 11 M€. Fadas Event est également propriétaire des marques Bacchus Festival, Live au Campo et Pellicu-live, autres événements organisés à Argelès-sur-Mer, Perpignan et Thuir.

En mars, nous avons augmenté le prix de vente de La Dépêche de 10 centimes en semaine, ce qui n'était pas intervenu depuis six ans. A 1,30 € nous restons toutefois, le journal le moins cher de la PQR. Nous avons aussi revu notre politique commerciale sur les abonnements print en adoptant le forfait mensuel et en relevant leur prix de +5%. Après trois années de fortes fluctuations, le prix du papier est resté stable autour de 635 € la tonne pour le 42 grammes. Celui de l'électricité, qui avait été multiplié par trois en 2023, a entrepris une décrue mais reste volatile en raison des tensions internationales. Aussi, avons-nous poursuivi nos efforts pour réduire drastiquement notre consommation.

La diffusion

Avec un recul de -7,4%, la baisse des abonnements print dépasse désormais celle de la vente au numéro qui a été de -5,8% en moyenne en semaine et -6,7% le dimanche.

Le potentiel de croissance des abonnés premiums semble avoir atteint ses limites (-1,2%). En conséquence, nous orientons nos efforts vers le développement des abonnés numériques (ex Digital +), avec une progression de +21,9%.

Globalement l'érosion de la diffusion est de -4,6%.

L'audience de nos sites

Avec 2,2 milliards de visites en 2024, les marques numériques du Groupe affichent la plus forte croissance du secteur : +28% soit +11 points par rapport à l'ensemble PQR/PQN.

La Dépêche et Midi Libre se situent dans le top 10 des sites d'information.

La Dépêche progresse de +19% avec près de 900 millions de visites sur l'année. Nous confortons notre deuxième place de la PQR derrière Ouest France et nous plaçons à la 5ème place des sites de presse en France, juste devant Midi Libre.

Les titres du Pôle Est affichent les plus fortes progressions de la PQR :

- CPA +44% gagne + 6 places au classement, devançant le Républicain Lorrain, les DNA, la Charente Libre, La Croix
- Midi Libre +39% gagne 1 place
- L'Indépendant +30%

Quant au site rugbyrama.fr, il comptabilise 212 millions de visites, soit presque autant qu'en 2023 (-2,6%), année de Coupe du Monde.

L'activité publicitaire

Publicité locale :

En progression jusqu'en novembre, la publicité commerciale d'evelyne Toulouse a été rattrapée par la conjoncture économique en décembre avec un fort recul. Son chiffre d'affaires pour l'année s'élève à 19,7 M€ en baisse de -1% par rapport à 2023, une première depuis cinq ans. Néanmoins, evelyne Toulouse demeure la seule régie de la PQR à afficher une croissance par rapport à 2019.

Les Carnets et les Annonces Légales sont en repli de -1%.

Publicité Nationale :

La publicité nationale print a connu une année difficile avec un recul du chiffre d'affaires de PQR66 de -10% et une chute du titre à titre de -26%. Globalement, le chiffre d'affaires print dépasse 3,1 M€.

La publicité extra-locale numérique, porté par nos excellents résultats d'audience, dépasse 6,5 M€ en progression de +7% vs 2023.

Avant de passer aux faits marquants intervenus en 2025, le Président tient, au travers des représentants du personnel, à féliciter l'ensemble des équipes du Pôle Ouest pour les excellents résultats obtenus qui confortent notre modèle économique.

LES FAITS MARQUANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LES PERSPECTIVES DE L'ANNÉE 2025

Fin janvier, nous avons concrétisé le rachat de 100% des titres de FADAS EVENT.

La tendance observée en décembre se confirme en ce début d'année sur la publicité commerciale, qui souffre du contexte économique.

A partir du mois de juillet nous réaliserons sur nos rotatives toulousaines pour le compte des titres du Groupe, le magazine dominical Midi, jusque-là imprimé en Espagne sur papier magazine. Cela représentera une économie de plus d'un demi-million d'euros.

Afin de poursuivre notre mutation numérique nous allons développer des outils nous permettant de mesurer la performance de nos contenus en termes d'audience ou d'engagement.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le chiffre d'affaires a diminué de -2,4% pour s'établir à 81.504.000 € contre 83.544.000 € en 2023, soit 2.040.000 € de moins, comme évoqué dans le paragraphe « Activité de la société » et se répartit principalement entre :

- 40.828.000 € de chiffre d'affaires diffusion

- 26.966.000 € de chiffre d'affaires publicité

Le total des produits d'exploitation, qui intègre les subventions, les reprises de provisions et depuis l'an dernier les droits voisins, s'élève à 85.869.000 € contre 88.470.000 € au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation passent de 84.708.000 € à 83.267.000 € en baisse de -1.441.000 € par rapport à 2023, soit -1,7%.

Le montant des frais de personnel correspondant à la somme des salaires, traitements et charges sociales s'élève à 17.987.000 € contre 18.441.000 € en 2023, soit une baisse de -2,5%. L'effectif salarié moyen est de 214 personnes pour la seule société La Dépêche du Midi, soit douze de moins que l'année précédente.

Ainsi, le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 2.602.000 € au lieu de 3.762.000 € l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif de (1.093.000) € contre (1.229.000) € l'exercice précédent. Il prend en compte la dotation d'une provision sur les titres de viàOccitanie et de la Gazette de Montpellier (SAGA).

Compte-tenu des bénéfices et pertes transférés de (126.000) €, correspondant à la quote-part des résultats des SNC, le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 1.382.000 € contre 2.474.000 € en 2023.

Le résultat exceptionnel est positif de 314.000 € alors qu'il était négatif de (338.000) € en 2023. Il intègre la dotation d'une provision article 39 bis, d'un montant de 1.000.000 €.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise est de 503.000 €. Le montant total pour l'ensemble de l'UES, s'élève à 708.000 € au lieu de 324.000 € l'an dernier.

Après impôt sur les bénéfices, d'un montant de 483.000 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 710.000 € au lieu de 1.394.000 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 93.408.000 € contre 89.721.000 € à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de +4,1%.

Le montant net des immobilisations est de 46.401.000 € en augmentation de +2,3% par rapport à 2023. L'endettement correspondant à la somme des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit, des emprunts et dettes financières divers, s'élève à 4.437.000 € et représente 4,7% du total du bilan contre 3,9% l'an dernier. La répartition par échéances de cette dette financière est la suivante :

A moins d'un an : 31%

Entre un et cinq ans : 57%

A plus de cinq ans : 12%

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de l'exercice s'élevant à 710.252 € au report à nouveau.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué
2022	1.504.350 €
2023	0 €
2024	0 €

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions prévues par les articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce modifié par décret n°2015-1553 du 27 novembre 2015, figureront en annexe la décomposition des factures reçues et émises non réglées dont le terme est échu à la clôture de l'exercice écoulé.

COMPTES CONSOLIDES ET SOCIETE CONTROLEES

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du Groupe est rappelé dans l'annexe des comptes consolidés.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

En application de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous apportons les informations complémentaires suivantes :

I. CESSIONS DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, dans le cadre de la reprise de la coopérative d'achat Inter Presse Offset par la coopérative d'achat de papier SPPP/Grammeo, nous avons cédé, simultanément avec les autres coopérateurs les 8,33% que nous détenions.

II. PRISES DE PARTICIPATION

Dans le prolongement de cette opération, notre Société a pris une participation dans le GIE Inter Presse Organisation, qu'elle a fondé aux côtés de 4 autres groupes de presse afin de continuer de bénéficier des effets de la mutualisation sur les segments d'achats autres que les consommables d'imprimerie, désormais confié à Gramméo.

Comme nous l'avons déjà annoncé, notre société a pris une participation de 3% dans le capital de la société DC Company.

Par ailleurs, dans le cadre des 2 opérations d'augmentation de capital effectuées par la SASP du Stade Toulousain réalisées pour renforcer leurs fonds propres et financer leurs projets immobiliers à venir, nous avons suivi, afin de maintenir notre participation à hauteur de 0,38%.

Enfin dans le cadre d'une nouvelle opération de Media for equity, nous avons pris une participation à hauteur de 1% dans la l'application en ligne BLEEN proposant des prestations de jardinage.

III. PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice, notre Société n'a pris le contrôle d'aucune société.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

- Actionnaires détenant plus de 65 % du capital :
 - Société Occitane de Communication : 96,24%
- Actionnaires détenant plus de 2 % du capital :
 - Mutuelle Groupe La Dépêche du Midi : 2,49 %

Enfin, le Président rappelle que l'Assemblée des actionnaires n'a donné aucune délégation, à notre Conseil d'Administration concernant des augmentations de capital.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié de l'entreprise ne détient d'action dans le capital de notre Société.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous indiquons, conformément à l'article L. 225-38 du Code de commerce, qu'au cours de l'exercice, une garantie à 1ère demande a été souscrite au bénéfice de nos filiales L'Occitane d'Imprimerie et l'Imprimerie du Midi afin de répondre à la garantie sollicitée par notre fournisseur d'électricité ENGIE. Cette convention a été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration.

En outre, une convention de partenariat a été passée avec la Mutuelle Réalisations Sociales concernant le partage du financement de l'abonnement à la plateforme KINALGO (lutte contre les TMS : troubles musculo-squelettiques) déployée à destination des salariés situés dans nos agences. Cette convention a été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, une convention de prestation de gestion financière a été conclue avec la société 1861 (Le Bibent) pour un montant égal à 2% du C.A. soit 58.000 € pour 2024 et dans le prolongement de sa stratégie vidéo, à partir du mois d'avril 2024 et pour la période courant jusqu'à la fin de l'année, une convention de production de contenus vidéos et de prestations de « JT » a été passée par notre société auprès de la filiale TV du groupe : viàOccitanie pour un montant global de 119.000 €.

Elles n'ont pas pu faire l'objet d'une autorisation préalable en raison de contraintes de délais. Elles ont cependant été communiquées à vos Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, le Président signale aux administrateurs que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 127.998 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

MANDATS SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 al.3, du Code de commerce, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés durant l'exercice écoulé sera annexée au rapport de gestion.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Le mandat d'administrateur de Monsieur Alain CHATILLON arrivant à son terme, la prochaine Assemblée sera appelée à se prononcer sur son renouvellement.

Le mandat du Commissaire aux comptes titulaire KPMG SA arrivant également à son terme, la prochaine Assemblée sera appelée à se prononcer sur son renouvellement.

Le Conseil d'Administration



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Conformément à l'ordonnance n°2017-1162 du 12 juillet 2017 ainsi que du décret n°2017-1174 du 18 juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés, le Conseil d'Administration présente à l'Assemblée Générale un rapport sur le gouvernement d'entreprise, qui est joint au rapport de gestion.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

Exercice de la Direction Générale

Conformément aux dispositions légales, nous vous indiquons que votre Conseil d'Administration a décidé compte tenu de l'évolution de l'organisation de la gouvernance entamée depuis ces dernières années au sein du Groupe de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. En conséquence Monsieur Jean-Michel BAYLET assume sous sa responsabilité la Présidence du Conseil d'Administration de la Société. Et Monsieur Jean-Nicolas BAYLET exerce la fonction de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration

La Société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins et de douze au plus, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil d'Administration est composé de 11 membres.

La durée de leurs fonctions est de six années au plus.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année en cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil est composé de trois femmes sur onze administrateurs.

Madame Marie-France MARCHAND-BAYLET, Madame Véronique VEDRINE et Madame Victoria BAYLET.

Au titre de l'exercice 2024, les membres du Conseil d'Administration sont :

Nom	Fonction	Date de fin
BAYLET, Jean-Michel	Président et Administrateur	30062029
MARCHAND-BAYLET, Marie-France	Vice-Présidente et Administratrice	30062029
BAYLET, Jean-Nicolas	Administrateur et Directeur Général	30062026
BAYLET, Jean-Benoît	Administrateur	30062029
BAYLET, Victoria	Administratrice	30062030
LAFFONT, Eric	Administrateur	30062026
CHATILLON, Alain	Administrateur	30062025
VEDRINE, Véronique	Administratrice	30062029
REVOL, Pierre Yves	Administrateur	30062026
GABARROT, Eric	Administrateur	30062026
TOURAILLE Frédéric	Administrateur	30062029

CONVENTIONS CONCLUES PAR UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2024, il n'y a pas eu de convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital à l'exception des conventions portant sur les conventions courantes et conclues à des conditions normales.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

MANDATS DE MADAME MARIE-FRANCE MARCHAND-BAYLET

Fonctions dans la Société : Vice-Présidente et Administratrice de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Autres Fonctions dans le Groupe

- Dans les Sociétés Anonymes
 - Présidente du Comité Financier de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
 - Administratrice de LA SOCIETE DU JOURNAL MIDI LIBRE
- Dans les Sociétés Civiles Immobilières
 - Gérante de la SCI IMMOCCITANE
- Dans les Sociétés par Actions Simplifiée
 - Vice-Présidente de la SOCIETE OCCITANE DE COMMUNICATION
- Dans la Fondation d'Entreprise :
 - Présidente de la FONDATION GROUPE DEPECHE

Fonctions en dehors du Groupe

- Administratrice de SOCIETE PIERRE FABRE S.A
- Administratrice de Newrest - Foundation Unlimited
- Administratrice du Musée Toulouse-Lautrec à ALBI

MANDATS DE MONSIEUR JEAN-MICHEL BAYLET

Fonctions dans la Société : Président du Conseil d'Administration et Administrateur de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Autres fonctions dans le Groupe

- Dans les Sociétés Anonymes
 - Président du Conseil d'Administration et Administrateur de LA SOCIETE DU JOURNAL MIDI LIBRE
 - Représentant permanent de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI dans L'INDEPENDANT DU MIDI
- Dans les Sociétés par Actions Simplifiée
 - Président de MIDI OLYMPIQUE
 - Président de MEDIAS DE PROXIMITE
 - Président de MIDOL SPORTS
 - Président de la SOCIETE OCCITANE DE COMMUNICATION
 - Président de DEPECHE HEBDOS

MANDATS DE MONSIEUR JEAN-NICOLAS BAYLET
--

Fonctions dans la Société : Directeur Général et Administrateur de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI

Autres fonctions dans le Groupe

- Dans les Sociétés Anonymes
 - Vice-Président et Administrateur de LA SOCIETE DU JOURNAL MIDI LIBRE
 - Administrateur de la Société L'INDEPENDANT DU MIDI
- Dans les Sociétés par Actions Simplifiée
 - Directeur Général de MIDI OLYMPIQUE
 - Directeur Général Délégué de MEDIAS DE PROXIMITE
 - Président de la SAS VIA OCCITANIE
 - Président de 1861

Fonctions en dehors du Groupe

- Représentant permanent de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI au Conseil de Surveillance de 366 SAS
- Représentant permanent de GROUPE LA DEPECHE DU MIDI en tant que membre du Conseil de Surveillance de Com Quotidiens
- Administrateur au sein du GIE Panorama PQR
- Représentant permanent GROUPE LA DEPECHE DU MIDI au sein du Conseil d'Administration du GIE DIVERTO
- Membre du Conseil de Surveillance de DC COMPANY

LES DIFFERENTS COMITES

Comité financier

Marie-France MARCHAND-BAYLET	Présidente
Jean-Michel BAYLET	
Jean-Nicolas BAYLET	
Jean-Benoît BAYLET	
François MEILLAN	

Comité exécutif

Jean-Michel BAYLET	Président
Marie-France MARCHAND-BAYLET	

Jean-Nicolas BAYLET
Jean-Benoît BAYLET
Eric LAFFONT
François MEILLAN
Frédéric TOURAILLE
Alain BAUTE

DELEGATIONS

Nous vous indiquons que l'Assemblée des actionnaires n'a donné aucune délégation à notre Conseil concernant des augmentations de capital.

Le Conseil d'Administration





KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège



Kaufmann et Associés
SARL Unipersonnelle
8 avenue Bertie Albrecht
75008 Paris

Groupe La Dépêche du Midi S.A.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Groupe La Dépêche du Midi S.A.
Avenue Jean Baylet - 31100 Toulouse

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Kaufmann et Associés
SARL Unipersonnelle
8 avenue Bertie Albrecht
75008 Paris
Capital social : 8 000€
N° SIREN : 478.316.557



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège



Kaufmann et Associés
SARL Unipersonnelle
8 avenue Bertie Albrecht
75008 Paris

Groupe La Dépêche du Midi S.A.

Avenue Jean Baylet - 31100 Toulouse

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe La Dépêche du Midi S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note "A - REGLES ET METHODES COMPTABLES - A XIV– CHIFFRE D'AFFAIRES" de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

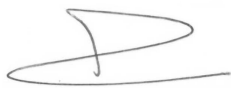
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 21 mai 2025

KPMG S.A.

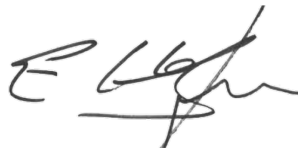


Diego Déchelotte

Associé

Paris, le 21 mai 2025

Kaufmann et Associés



Emmanuel Kaufmann

Associé

RAPPORT ANNUEL

2024



Conseil d'Administration
du 11 avril 2025

COMPTES DE L'EXERCICE

2024

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF

	Brut	Amortissements et provisions	Net 31-12-2024	Net 31-12-2023
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	129 603	41 643	87 960	92 587
Fonds commercial	221 793	72 000	149 793	157 793
Autres immobilisations incorporelles	4 278 410	4 053 308	225 102	284 317
	4 629 806	4 166 951	462 855	534 697
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements de terrains	34 738	0	34 738	36 018
Constructions	4 080 969	1 310 675	2 770 294	2 376 081
Installations techniques, matériel et outillage industriels	29 453 568	24 107 829	5 345 739	5 871 610
Autres immobilisations corporelles	3 245 687	2 462 627	783 060	807 735
	36 814 962	27 881 131	8 933 831	9 091 444
Immobilisations financières				
Participations	34 648 887	4 793 016	29 855 870	30 172 570
Créances rattachées à des participations	4 080	0	4 080	4 367
Autres titres immobilisés	2 707 781	255 973	2 451 808	402 773
Prêts	3 165 579	0	3 165 579	3 444 607
Autres immobilisations financières	1 527 251	0	1 527 251	1 716 897
	42 053 578	5 048 989	37 004 589	35 741 215
ACTIF IMMOBILISE	83 498 346	37 097 071	46 401 275	45 367 356
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	575 607	0	575 607	815 767
	575 607	0	575 607	815 767
Avances et acptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances				
Clients et comptes rattachés	11 959 853	210 650	11 749 203	12 618 954
Autres créances*	17 276 585	0	17 276 585	18 864 351
	29 236 438	210 650	29 025 788	31 483 305
Divers				
Dépôts à terme	12 229 952	0	12 229 952	7 829 952
Disponibilités	3 991 257	0	3 991 257	3 115 816
	16 221 209	0	16 221 209	10 945 768
ACTIF CIRCULANT	46 033 254	210 650	45 822 604	43 244 840
Comptes de régularisation actif				
Charges constatées d'avance	1 183 999	0	1 183 999	1 109 041
	1 183 999	0	1 183 999	1 109 041
TOTAL GENERAL	130 715 599	37 307 721	93 407 879	89 721 237

* Dont Groupe et associés

15 728 707

10 999 086

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

PASSIF

	31-12-2024	31-12-2023
Capital social	3 577 010	3 577 010
Prime d'émission, de fusion, d'apport	576 239	576 239
Réserve légale	357 701	357 701
Autres réserves	6 067 781	6 067 781
Report à nouveau	8 983 286	7 588 789
Résultat de l'exercice	710 252	1 394 498
Subventions d'investissement	1 593 259	1 803 697
Provisions réglementées	8 097 260	7 774 848
CAPITAUX PROPRES	29 962 788	29 140 562
Provisions pour risques	3 339 313	2 594 218
Provisions pour charges	305 597	564 816
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 644 910	3 159 034
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit *	4 427 339	3 511 083
Emprunts et dettes financières divers	9 388	10 288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 834 212	12 198 969
Dettes fiscales et sociales	6 216 617	6 521 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	99 024	235 507
Autres dettes***	33 369 950	30 768 948
DETTES **	55 956 530	53 246 322
Comptes de régularisation passif		
Abonnement à servir et autres produits constatés d'avance **	3 843 651	4 175 318
	3 843 651	4 175 318
TOTAL GENERAL	93 407 879	89 721 237
* Dont concours bancaires (Intérêts courus)	6 639	9 773
** Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	56 736 093	54 779 127
*** Dont Groupe et associés	32 279 777	29 784 748

COMPTE DE RESULTAT

	31-12-2024	31-12-2023
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	4 076	840
Production vendue - Biens	40 877 797	41 968 334
Production vendue - Services	40 621 675	41 574 870
Chiffre d'affaires net	81 503 548	83 544 043
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	2 594 289	3 261 390
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	285 542	228 983
Autres produits	1 485 141	1 435 694
	85 868 519	88 470 111
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 688 274	4 339 887
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	240 160	164 647
Autres achats et charges externes	57 849 929	58 973 672
Impôts, taxes et versements assimilés	787 820	795 032
Salaires et traitements	12 599 854	12 721 886
Charges sociales	5 386 763	5 718 802
Dotations d'exploitation		
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 163 805	1 575 277
- sur actif circulant : dotations aux provisions	18 649	1 817
- pour risques et charges : dotations aux provisions	904 013	29 218
Autres charges	627 270	387 730
	83 266 538	84 707 969
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	2 601 981	3 762 142
Bénéfice attribué ou perte transférée	10 434	23 971
Perte supportée ou bénéfice transféré	(136 849)	(83 347)
Produits financiers		
Produits financiers de participations	0	59
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	26 010	31 840
Autres intérêts et produits assimilés	779 424	609 181
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	805 434	641 081
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	663 363	895 723
Intérêts et charges assimilées	1 235 254	973 975
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Autres charges financières	0	0
	1 898 617	1 869 698
2 - RESULTAT FINANCIER	(1 093 183)	(1 228 617)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 382 384	2 474 149

	31-12-2024	31-12-2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	237 612	786 883
Produits exceptionnels sur opérations en capital	256 348	55 869
Reprises amortissements dérogatoires	0	0
Autres reprises exceptionnelles aux provisions pour risques	2 132 057	6 340 727
	2 626 017	7 183 479
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	801 357	553 592
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 772	25 285
Autres dotations exceptionnelles aux provisions pour risques	1 499 427	6 942 591
	2 311 556	7 521 467
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	314 461	(337 989)
Impôts sur les bénéfices	483 449	741 663
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	503 144	0
5 - RESULTAT DE L'EXERCICE	710 252	1 394 498

TABLEAU DE FINANCEMENT

ANALYSE DE LA VARIATION DE TRESORERIE

	2024	2023
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	710 252	1 394 498
Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissements et provisions nettes de reprises	2 648 082	3 102 082
Plus et moins values de cession	(245 576)	(30 584)
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	3 112 758	4 465 996
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	4 198 013	(2 324 076)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	7 310 772	2 141 917
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 085 085)	(3 824 366)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	38 000	4 900
Acquisitions d'immobilisations financières	(2 462 372)	(93 187)
Cessions d'immobilisations financières	555 638	546 017
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(2 953 820)	(3 366 636)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	0	0
Encaissements/Décaissements provenant d'emprunts et subventions	2 000 000	1 080 135
Remboursements d'emprunts	(1 081 506)	(946 187)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	918 494	133 948
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C)	5 275 446	(1 090 772)
MONTANTS DU BILAN		
Trésorerie nette à l'ouverture	10 945 163	12 035 935
Trésorerie nette à la clôture	16 220 608	10 945 163
VARIATION DE LA TRESORERIE	5 275 446	(1 090 772)

ANNEXE COMPTES DE L'EXERCICE

2024

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03, 2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou à la suite de nouvelles informations.

FAITS MARQUANTS

- Groupe Dépêche du Midi a comptabilisé une subvention d'exploitation "Aide au Portage" de 621 655 €, en baisse de 42 059 € par rapport à 2023.

D'autres subventions ont été perçues pour un montant de 101 596 €.

- Pour compenser la hausse des tarifs postaux, Groupe Dépêche Du Midi a bénéficié en 2024 d'une aide à l'exemplaire pour les titres de presse postés d'un montant de 1 871 K€.

- Dans le cadre de sa politique de diversification d'activités de revenus, Groupe Dépêche du Midi :

- a participé à hauteur de 66,67% à la création de la SAS 1861 pour exploiter le fonds de commerce "LE BIBENT",

- a acquis les titres de la SAS DC COMPANY à hauteur de 3% pour un montant de 2 000 0000 €, financés par emprunt.

- Au vu des résultats de certaines sociétés au 31/12/2024, des provisions sur titres ont été passées pour un montant total de 663 K€ ainsi que des provisions nettes sur comptes courants pour un montant total de 249 K€.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Dans le cadre de sa politique de diversification, Groupe Dépêche du Midi a fait l'acquisition de la société "Fadas Events", propriétaire notamment de la marque "Les Déferlantes".

A I - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels sont enregistrés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (production immobilisée) et sont amortis sur une durée de 36 mois.

En application du règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, qui est venu transposer la directive comptable 2013/34/UE du 26 juin 2013, les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan sont désormais amortis sur 10 ans à compter du 1er janvier 2016.

Au 31 décembre 2024, les montants inscrits au poste "Fonds commercial" s'élèvent à :

- 209 603 € de valeur brute
- 95 960 € de valeur nette d'amortissement.

A II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont amorties sur les durées d'utilité de chacun des biens. Durées retenues :

- Constructions : amortissement selon les durées réelles de vie de chacun des biens (40 ans pour le gros œuvre, entre 15 et 25 ans pour les autres composants)
- Agencements : 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage industriels : entre 5 et 15 ans
- Autres immobilisations corporelles : entre 5 et 10 ans
- Centre d'impression : entre 7 et 20 ans.

A III – TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à celui-ci, une provision pour dépréciation des titres est constituée. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base des capitaux propres, des perspectives de rentabilité de chacune des filiales concernées et eu égard aux particularités du secteur de la presse. Les écarts d'acquisition constatés à l'achat et inclus dans la valeur des titres sont remis en cause seulement lorsque les perspectives de résultats sont défavorables.

A IV – PRETS ET AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les prêts concernent des versements effectués dans le cadre des obligations de l'effort construction.

Une convention d'avance financière de 2M€, rémunérée, a été conclue en 2021 avec la SCI Immocitane. Cette avance est amortissable sur 10 ans.

Les autres immobilisations financières représentent les dépôts et cautionnements.

A V – STOCKS DE MATIERES PREMIERES ET FOURNITURES

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les matières premières en fonction de leur obsolescence.

Suite à la centralisation des achats de papier chez Grammeo (SPPP), le stock papier est désormais consigné chez le fournisseur.

A VI – PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées sur la base des difficultés de recouvrement de chacune des créances concernées.

A VII – AUTRES CREANCES

Sont enregistrés sous cette rubrique :

- les comptes courants filiales
- les créances fiscales et sociales
- les avoirs fournisseurs.

Les produits à recevoir sont constatés suivant les dispositions prévues au règlement ANC 2014-03.

A VIII – CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Elles correspondent aux opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles les prestations ne sont pas encore effectuées.

A IX – TRESORERIE & VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Lorsque la valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

A X – PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées inscrites au bilan correspondent aux amortissements dérogatoires ainsi qu'à l'article 39 bis du Code Général des Impôts.

Les amortissements dérogatoires sont constitués par la différence entre l'amortissement autorisé par la législation fiscale en vigueur et l'amortissement pour dépréciation des biens. A la clôture de l'exercice, une provision au titre de l'article 39 bis a été dotée pour un montant de 1 M€. Le montant total des provisions au titre de l'article 39bis s'élève à 2,5 M€ au 31/12/2024

A XI – PROVISIONS

Les provisions sont établies en conformité avec le règlement ANC 2014-03 sur les passifs. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

Elles concernent principalement les litiges et les provisions pour risques sur comptes courants.

Suite à l'avancement des travaux de gros entretiens nous avons repris 259 219 € au 31/12/2024.

Dans le cadre d'un litige avec un fournisseur, le Groupe Dépêche du Midi a doté une provision de 821 k€.

En application de la Loi de Transition Energétique du 17 août 2015, les publications de Presse doivent depuis le 1er janvier 2017 contribuer au dispositif de récupération du papier. Les contributions à attribuer à l'organisme collecteur CITEO peuvent être versées en partie sous forme de prestations en nature (encarts publicitaires pour favoriser le geste de tri et le recyclage papier...) et en partie en numéraire.

A XII - INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas enregistrées dans les comptes sociaux mais font l'objet d'une information dans les engagements hors bilan.

Elles sont calculées sur la base des droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice augmentés des charges sociales de 40% en moyenne, après réexamen au 31/12/2024 des hypothèses de mortalité, de turn-over (4% à 0,5% selon la classe d'âge), de revalorisation (2% à 0,5% selon la classe d'âge), et application d'un taux d'actualisation de 3,4%.

Dans le cadre du contrat d'assurance portant sur les indemnités de fin de carrière souscrit en 2021, un versement versement d'un montant de 100 000€ a été effectué en 2024 et un remboursement de 44 526€ a été obtenu.

A XIII - DETTES CONGES PAYES

En ce qui concerne la déduction fiscale des indemnités de congés payés et des charges sociales afférentes, c'est le régime optionnel qui a été retenu.

L'indemnité de congés payés est déduite de l'exercice au cours duquel les salariés prennent les congés correspondants suivant l'article 39-1 du Code Général des Impôts.

A XIV– CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison des journaux en prenant en considération les invendus, ou à la date de réalisation de la prestation de service, en particulier pour l'activité publicité.

A XV– PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils correspondent à des opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles la société n'a pas encore réalisé les prestations correspondantes. Ils représentent essentiellement les abonnements restants à servir.

A XVI– CHARGES D'EXPLOITATION

Les achats sont constatés sur la base des livraisons de matières premières ou de la réalisation des prestations de service.

A XVII – SITUATION FISCALE

La convention d'intégration fiscale a entraîné la comptabilisation d'une charge nette d'IS de 483 449 € dans les comptes 2024.

A XVIII – IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la société SAS Société Occitane de Communication (avenue Jean Baylet, Toulouse).
Pourcentage détenu : 96,24%.

B - INFORMATIONS SUR LE BILAN

B I - ACTIF IMMOBILISE

	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	129 603	0	0	129 603
Fonds commercial	221 793	0	0	221 793
Autres immobilisations incorporelles	4 278 410	0	0	4 278 410
	4 629 806	0	0	4 629 806
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements de terrains	36 018	0	1 281	34 738
Constructions	3 391 706	703 855	14 592	4 080 969
Installations techniques, matériel et outillage	29 280 812	173 366	611	29 453 568
Autres immobilisations corporelles	3 218 258	255 568	228 138	3 245 687
	35 926 794	1 132 789	244 621	36 814 962
Immobilisations financières				
Participations	34 315 587	333 300	0	34 648 887
Créances rattachées à des participations	4 367	0	287	4 080
Autres titres immobilisés	645 383	2 071 545	9 147	2 707 781
Prêts	3 444 607	53 161	332 188	3 165 579
Autres immobilisations financières	1 716 897	4 366	194 013	1 527 251
	40 126 841	2 462 372	535 635	42 053 578
TOTAL	80 683 441	3 595 162	780 257	83 498 346

B II - AMORTISSEMENTS

	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	4 095 109	71 842	0	4 166 951
	4 095 109	71 842	0	4 166 951
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements de terrains	0	0	0	0
Constructions	1 015 625	309 642	14 592	1 310 675
Installations techniques, matériel et outillage	23 409 203	699 237	611	24 107 829
Autres immobilisations corporelles	2 410 523	95 711	43 607	2 462 627
	26 835 351	1 104 590	58 810	27 881 131
TOTAL	30 930 459	1 176 432	58 810	32 048 081

B III - PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	6 274 848	0	677 588	5 597 260
Autres provisions réglementées (39 bis)	1 500 000	1 000 000	0	2 500 000
	7 774 848	1 000 000	677 588	8 097 260
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	656 218	1 054 013	558 218	1 152 013
Provision pour impôts sur plus-value	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	284 816	0	259 219	25 597
Provisions pour risques sur filiales	1 938 000	336 800	87 500	2 187 300
Autres provisions pour risques et charges	280 000	0	0	280 000
	3 159 034	1 390 813	904 937	3 644 910
Provisions pour dépréciation				
Sur immobilisations financières	4 385 626	663 363	0	5 048 989
Sur stocks et encours	0	0	0	0
Sur créances clients	193 579	18 649	1 578	210 650
Autres provisions pour dépréciation	578 750	0	578 750	0
	5 157 955	682 012	580 328	5 259 640
TOTAL	16 091 838	3 072 825	2 162 854	17 001 810

B IV - COMPTES DE REGULARISATION

Eléments de l'actif	Montant	Eléments du passif	Montant
Produits à recevoir		Charges à payer	
Créances clients	436 374	Emprunts et dettes financières divers	7 240
Autres créances	235 528	Dettes fournisseurs	1 876 434
Intérêts	222 388	Dettes fiscales et sociales	3 699 424
		Autres dettes	774 890
	894 290		6 357 988
Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance	
Charges d'exploitation	1 183 999	Abonnements restants à servir	3 843 427
		Clients publicité	0
		Divers	224
	1 183 999		3 843 651

B V - ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

	Montant		Montant
Créances		Compte de Résultat	
Clients	7 240 008	Produits d'exploitation	29 775 117
Autres créances	14 759 397	Charges d'exploitation	26 956 564
		Produits de participation	0
Dettes		Autres produits financiers	390 481
Fournisseurs	6 598 820	Charges financières	1 808 731
Autres dettes	32 128 041	Produits exceptionnels	0
Produits constatés d'avance	0	Charges exceptionnelles	200 000

B VI - TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 080	0	4 080
Prêts *	3 165 579	339 404	2 826 175
Autres immobilisations financières	1 527 251	192 459	1 334 792
Clients et comptes rattachés	11 959 853	11 959 853	0
Groupe et associés	15 728 707	15 728 707	0
Autres créances	1 547 878	1 547 878	0
Charges constatées d'avance	1 183 999	1 183 999	0
	35 117 347	30 952 300	4 165 047

* Prêts accordés en cours d'exercice 53 161

* Remboursements obtenus en cours d'exercice 139 672

Les prêts correspondent aux versements effectués dans le cadre de la participation des employeurs à l'effort construction. De plus, une avance financière de 2 M€, rémunérée, a été conclue avec la SCI Immocitane courant 2021.

Dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit *	4 427 339	1 363 251	2 537 599	526 488
Emprunts et dettes financières divers	9 388	9 388	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	11 834 212	11 834 212	0	0
Dettes fiscales et sociales	6 216 617	6 216 617	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	99 024	99 024	0	0
Groupe et associés	32 279 777	32 279 777	0	0
Autres dettes	1 090 174	1 090 174	0	0
Produits constatés d'avance	3 843 651	3 843 651	0	0
	59 800 180	56 736 093	2 537 599	526 488

* Emprunts souscrits en cours d'exercice 2 000 000

* Emprunts remboursés en cours d'exercice 1 080 606

Les dettes financières concernent des emprunts moyen terme amortissables et rémunérés sur la base de taux d'intérêt fixes.

B VII - EMPRUNTS GARANTIS PAR DES SURETES REELLES

	Montant initial	Date de souscription et d'échéance	Capital restant dû	Nature de la garantie	Nature du taux
BPI France	4 000 000	2015 - 2026	750 000	N*	(f)
Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées	3 000 000	2022 - 2027	1 753 545		(f)
Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées	2 000 000	2024 - 2031	1 916 554		(f)
TOTAL	9 000 000		4 420 099		

(f) fixe.

Un emprunt de 2 000 K€ a été contracté auprès du CANMP dans le cadre d'une prise de participation dans la société DC Company. Cet emprunt est garanti par un nantissement* sur placements.

B VIII - ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Engagements donnés	Montant	Engagements reçus	Montant
Intérêts sur emprunts restant à payer	318 492	Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune :	
Indemnités de départ à la retraite	2 187 991	Evelyne Toulouse 2013 & 2016	2 200 000
Fondation Dépêche du Midi	1 350 000	Dépêche Hebdo 2013 & 2019	800 000
Nantissement de placements DAT (CANMP)	3 000 000	Dépêche Events 2012 & 2017 & 2019	2 200 000
Fondation TFC	3 000	Garantie Société Occitane de Communication sur Différé de paiement SCI Immocitane	962 295
		Caution simple SOC sur prêt Immocitane de 2021	1 430 944
TOTAL	6 859 483	TOTAL	7 593 238

B IX - CREDIT BAIL

Poste du bilan concerné	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette	Redevances payées	
		de l'exercice	cumulées		de l'exercice	cumulées
Logiciels	1 405 134	293 693	498 220	906 914	301 895	524 467
Inst.techn.Mat.Outillage	60 866	12 173	12 173	48 693	14 023	14 023
Matériel informatique	464 625	108 343	177 344	287 281	117 258	192 028
	1 930 626	414 209	687 737	1 242 888	433 176	730 519
Poste du bilan concerné	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	
	A 1an au +	De 1à 5 ans	A + de 5 ans	Total		
Logiciels	469 746	528 031	0	997 777		0
Inst.techn.Mat.Outillage	14 023	42 070	0	56 094		0
Matériel informatique	167 936	143 844	0	311 781		0
	651 706	713 945	0	1 365 651		0

C - INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

C I - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Eléments	2024		2023	
	Montant	%	Montant	%
Ventes de marchandises	4 076	0,01	840	0,00
Ventes de journaux et suppléments	40 828 137	50,09	41 900 820	50,15
Publicité	26 966 473	33,09	27 711 925	33,17
Travaux d'impression, labeur et gratuits	778 222	0,95	1 237 122	1,48
Autres biens et services divers	12 926 639	15,86	12 693 336	15,19
Total	81 503 548	100,00	83 544 043	100,00

C II - RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice résulte essentiellement des produits dégagés par les placements financiers, par les dividendes reçus, par des intérêts sur comptes courants débiteurs, diminués des charges des intérêts sur emprunts, sur comptes courants créditeurs et des dotations de provisions sur titres.

C III - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Eléments	Charges	Produits
Sur opérations de gestion		
- Régularisations pour congés payés à prendre (C.E.T)	200 070	223 193
- Litiges sociaux	0	0
- Indemnités et intérêts sur affaires contentieuses	587 004	14 419
- Accord transactionnel et contrôle	0	0
- Amendes	6 008	0
- Dons	8 274	0
- Accords GAFA	0	0
	801 357	237 612
Sur opérations en capital		
- VNC sur cessions immobilisations corporelles	1 625	38 000
- VNC sur cessions immobilisations financières	9 147	29 150
- VNC sur cessions immobilisations incorporelles	0	0
- Produits cessions immobilisations corporelles	0	0
- Produits cessions immobilisations incorporelles	0	0
- Produits cessions immobilisations financières	0	0
- Quote part de subvention d'investissements	0	189 198
	10 772	256 348
Sur dotations aux amortissements et reprises, provisions, transferts de charges		
- Provisions aux amortissements dérogatoires	12 627	502 551
- Provisions pour litiges sociaux	150 000	529 000
- Provisions sur compte courant	336 800	87 500
- Provisions pour risque	0	0
- Provisions pour gros entretiens	0	259 219
- Provisions diverses (dont créances)	0	578 750
- Reprise immobilisation en cours	0	0
- Provision art 39 Bis	1 000 000	175 037
	1 499 427	2 132 057
TOTAL	2 311 556	2 626 017

C IV - TRANSFERTS DE CHARGES

	2024	2023
Transferts de charges		
- Régularisations Indemnités journalières de Sécurité Sociale et Audiens	37 407	36 459
- Remboursements formation professionnelle	16 168	27 510
- Remboursements sinistres	644	6 510
- Assurance Indemnité retraite	44 526	0
- Remboursements divers (protocole fournisseur)	6 000	5 500
- Mécénat de compétences	150 000	150 000
TOTAL	254 746	225 980

C V - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Elles représentent des aides obtenues de l'Etat et d'autres organismes :

	2024	2023
- Aide au portage	621 655	663 714
- Divers (Aide contrats apprentissage, Google, etc)	101 596	94 769
- Fonds de solidarité	0	0
- DGMIC	0	0
- Aide à l'exemplaire pour les titres de presse postés (en compensation hausse tarif postal)	1 871 038	2 043 804
- Aide exceptionnelle destinée à compenser l'augmentation des coûts d'approvisionnement en papier	0	459 105
TOTAL	2 594 289	3 261 390

C VI - PARTENARIAT - CONTRAT D'ECHANGE

Il a été constaté un chiffre d'affaires d'échanges de prestations publicitaires pour 1 493 385 €, la contrepartie de ces échanges étant des charges publicitaires et diverses.

D - AUTRES INFORMATIONS

D I - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Le capital social s'élève à 3 577 010 €, et se décompose ainsi :		
Actions composant le capital social au début de l'exercice	16 715	214
Actions composant le capital social en fin d'exercice	16 715	214

D II - EFFECTIF MOYEN DES SALAIRES EMPLOYES PENDANT L'EXERCICE

Catégories	2024	2023
Cadres administratifs	74	75
Cadres techniques	1	1
Journalistes	81	91
Employés	51	52
Ouvriers	7	7
TOTAL	214	226

C'est le total des effectifs présents à la fin de chaque mois de l'année divisé par 12.

Les personnes titulaires d'un contrat à temps partiel sont comptées en équivalent temps plein.

D III - REMUNERATIONS

Le montant global des salaires versés aux dix personnes les mieux rémunérées s'élève à 1 750 826 €.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Eléments	Montants
Total capitaux propres au 31/12/2022	27 308 113
Résultat 2023	1 394 498
Distribution de dividendes en 2023 sur résultats de 2022	0
Autres	100 324,94
Provisions réglementées	337 626,00
Total capitaux propres au 31/12/2023	29 140 562
Résultat 2024	710 252
Distribution de dividendes en 2023 sur résultats de 2022	0
Autres (subventions d'investissements)	-210 437
Provisions réglementées	322 412
Total capitaux propres au 31/12/2024	29 962 788
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	822 226

RESULTATS FINANCIERS DE LA SA
GROUPE LA DEPECHE DU MIDI
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
(Articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	2020	2021	2022	2023	2024
I - Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	3 577 010	3 577 010	3 577 010	3 577 010	3 577 010
Nombre d'actions émises	16 715	16 715	16 715	16 715	16 715
II - Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	84 811 108	86 924 182	85 699 821	83 544 043	81 503 548
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	7 207 192	4 969 623	5 107 515	5 237 055	3 783 249
Impôt sur les bénéfices et intégration fiscale	955 325	821 816	731 187	741 663	483 449
Participation des salariés	799 454	549 363	513 470	0	503 144
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	315 818	2 520 352	1 084 097	1 394 498	710 252
Résultat distribué	0	0	1 504 350	0	0
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	326	215	231	269	167
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	19	151	65	83	42
Dividende attribué à chaque action	0	0	90	0	0
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	255	237	229	226	214
Montant de la masse salariale de l'exercice	14 326 554	14 062 525	13 231 260	12 721 886	12 599 854
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	6 085 850	6 421 583	5 965 860	5 718 802	5 386 763

**GROUPE DEPECHE
FILIALES ET PARTICIPATIONS
2024**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres avant résultat	% de participation directe
1) FILIALES DETENUES A PLUS DE 50 %			
SA du Journal Midi Libre Rue du Mas de Grille - 34438 Saint Jean de Vedas Cedex	6 278 802	2 882 012	97,93%
SNC Evelyne Toulouse Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	210 000	210 025	90,00%
SAS Dépêche Events Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	911 900	1 134 447	100,00%
SAS La Dépêche News Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	100 000	141 621	100,00%
EURL Proservices Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	10 000	15 023	100,00%
SAS Medias de Proximité Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	610 400	6 301 849	100,00%
SAS L'Occitane d'Imprimerie Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	700 000	2 533 903	100,00%
SAS Dépêche Hebdos 35 Rue de la République - 12200 Villefranche de Rouergue	181 005	512 598	100,00%
SAS Midi Olympique Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	61 000	506 136	97,50%
SAS Midol Sports Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	100 000	2 229 954	100,00%
SAS Vià Occitanie Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	1 000 000	(1 270 409)	100,00%
SAS 1861 5 Place du Capitole - 31000 TOULOUSE	500 000	500 000	66,66%
TOTAL FILIALES			

2) PARTICIPATIONS DETENUES ENTRE 5 ET 50 %

SNC La Dépêche Interactive Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	306 000	766 632	35,00%
SA Société Anonyme des Gazettes Associées (SAGA) 13, Place de la Comédie - 34000 Montpellier	250 000**	NC	33,84%
SA Com quotidiens 19, Rue Saint- Denis - 92100 Boulogne Billancourt	145 920**	NC	6,00%
SAS GAMA 5 Rue Hanovre - 75002 Paris	100 000**	NC	20,00%
SAS My Sam Cab 8, avenue Pierre-Gilles de Genes - 81000 Albi	13 450**	NC	13,09%
SAS ROSE 28 rue Dupont - 31500 Toulouse	15 000	(264 279)	33,33%
SNC Vià Toulouse Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	20 000	5,00%
SNC Vià Perpignan Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	20 000	5,00%
SNC Vià Montpellier Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	20 000	5,00%
SNC Vià Nîmes Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse Cedex 9	20 000	20 000	5,00%
TOTAL PARTICIPATIONS			
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS			

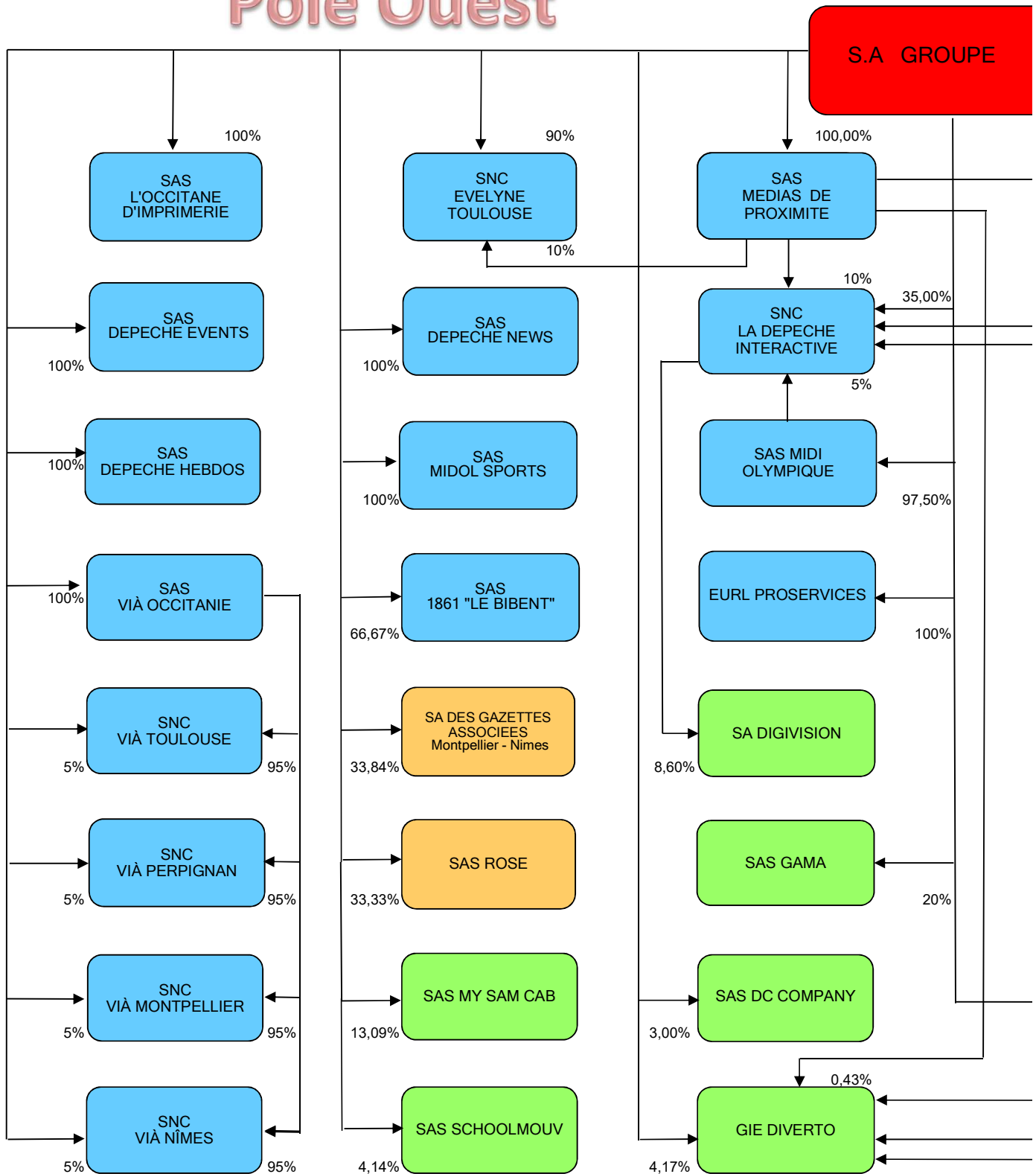
Montants nets des titres détenus	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Chiffre d'affaires de l'exercice	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
15 943 676	10 237 324	58 775 572	312 638	92 363
2 080 305	(1 734 090)	13 476 155	(141 237)*	0
924 000	(1 746 489)	3 140 836	327 054	0
1 000 000	53 773	6 054 752	(56 031)	0
10 000	(1 235)	249 372	2 125	0
7 148 743	(7 395 698)	6 064 132	722 924	0
581 051	(2 270 295)	12 220 954	49 196	0
1 281 450	(654 279)	780 294	18 282	0
3 698	(1 962 104)	4 916 676	12 032	0
100 000	(1 923 988)	11 505 990	727 097	0
0	2 842 592	1 577 761	(400 590)	0
333 300	3 571	2 897 475	(494 567)	0
29 072 922	(4 554 488)			92 363

106 726	(277 184)	2 828 571	4 840	0
211 272	0	NC	NC	0
91 317	0	NC	NC	0
20 000	274 800	NC	NC	0
132 725	0	NC	NC	0
5 000	412 500	5 430 443	103 007	0
1 000	744 140	272 576	(132 262)*	0
1 000	191 242	50 480	(62 450)*	0
1 000	368 566	208 333	165 886*	0
1 000	78 467	33 360	8 920*	0
571 040	1 792 531			
29 643 962	(2 761 958)			92 363

* Les résultats des SNC sont affectés lors de la clôture aux associés

**Au niveau du capital des filiales, les montants indiqués, pour le moment, sont ceux de N-1.

Pôle Ouest



AU 31 DECEMBRE 2024

Pôle Est

